

Réflexion proposée par l'UDV le 4 janvier 2007

Que penser de cette polémique sur le droit au logement opposable ? Quelques remarques et réflexions sur la position de l'UDV dans le débat actuel.

Bien entendu, une Loi sur le "droit au logement opposable" serait une avancée importante et encourageante de la législation concernant le logement en France.

Ceci dit nous devons rester vigilants sur plusieurs points car une Loi qui permettrait aux familles de saisir les instances juridiques si leur commune de résidence ne trouvait par de solution à leur problème de logement ne peut pas résoudre à elle seule la très lourde crise du logement qui existe aujourd'hui. Il faudrait pour qu'une telle Loi puisse être appliquée et porte réellement des fruits :

- que des logements soient construits en masse et à des prix abordables.
- que la question du logement ne soit pas déconnectée des autres questions qui touchent souvent ce même public et que la problématique de l'exclusion sociale soit considérée dans sa globalité : l'accès au logement va de paire avec l'accès à la santé, à l'emploi... mais implique aussi un accompagnement personnalisé.
- tout ce débat nous renvoi aussi à la prudence pour que ne soient pas confondus "la mise à l'abris" et "l'accès au logement", pour que soient respectées certaines exigences de qualité dans les hébergements sociaux proposés... Par ailleurs, nos associations doivent aussi répondre à leur échelle à toutes ces questions et vérifier continuellement qu'elles répondent de leurs mieux aux besoins tout en respectant ces mêmes exigences de qualité.
- il faut rester vigilant pour que la future législation sur le droit au logement s'adressant aux personnes les plus précaires n'oublie pas les personnes à petits revenus (celles qui sont par exemple aujourd'hui exclues de la CMU) qui vivent des situations fragiles susceptibles de basculer dans la précarité.

Dans le réseau de l'UDV, l'actualité de la question du logement peut être illustrée de plusieurs manières :

- L'association Logivar Saint Louis qui s'est lancée dans un projet d'agrandissement et de rénovation de sa maison dans le souci de mieux assurer son rôle de structure intermédiaire entre l'hébergement d'urgence et l'accès à un logement du parc immobilier. Le projet intègre également un lien étroit avec la question de l'accès à la santé, en partenariat avec Pomo-Soins Toulon, puisqu'il est prévu de créer 4 lits "halte soin santé" sur les 7 nouvelles places qui seront ouvertes.
- Le projet Providence, dont l'UDV a reçu le pilotage, est un projet symbolique qui va permettre la création d'une maison de la solidarité ainsi que 55 logements sociaux sur un terrain mis à disposition par le Diocèse. Ce symbole fort d'un partenariat ainsi créé entre l'association diocésaine et la communauté d'agglomération TPM manifeste une volonté concrète de s'engager dans la création de logements sociaux qui pourrait donner des idées à d'autres institutions et collectivités. (Les partenaires du projet : Association diocésaine, TPM, ANRU, Etat, Conseil général, Mairie de Toulon, UDV, Samu Social, Amis de Jéricho, ...)
- L'action des associations de l'UDV qui s'occupent d'hébergement d'urgence : le Samu social de l'aire Toulonnaise, Les amis de Paola, Bartimée Logivar, met en lumière l'urgence d'une Loi sur le logement social. C'est à la lumière de leur travail quotidien que nous pouvons affirmer que si l'hébergement offre une réponse, il n'est en aucun cas une solution.

- Le dispositif inter associatif Raphaël, mis en place par l'UDV pour étudier les problématiques d'hébergement dans le Pays Hyérois, a permis de faire émerger des besoins et d'amorcer une réflexion sur la création d'une maison relais en partenariat avec les Petits Frères des Pauvres à Bromes les Mimosas.

- L'association Habitat et Humanisme Var réhabilite un immeuble du centre ville de Toulon dans l'objectif de créer des logements sociaux.

- Enfin, un partenariat entre Solidarité Est Var et l'Association des Amis de Sœur Emmanuelle devrait aussi déboucher à Fréjus sur la création d'une maison relais dans les mois à venir. Ce projet est porté par l'association Habitat et Humanisme Var.

Toutes ces illustrations ne font que confirmer l'urgence de la situation ... avant de voir apparaître les prochaines propositions législatives, puis les nombreux décrets qui seront nécessaires à l'application d'une nouvelle loi, nous attendons avec impatience les deux rapports, de Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu Social et de Patrick Doutreligne, Délégué général de la Fondation Abbé-Pierre, qui doivent être remis dans les jours prochains.